



## Réunion du CA – mercredi 26 mai 2021

Présents : Didier, Étienne, Armelle, Isabelle, Laure, Mélanie, Solène

### Sommaire

Sommaire .....	1
Assemblée générale : 19 juin 2021 .....	1
Offres de mission relayées par l'ACLF.....	1
Questionnaire crise sanitaire .....	2
Enquête « Profession : correcteur ».....	2
Formations.....	2
Enfin .....	3

### Assemblée générale : 19 juin 2021

#### En visio de 10 h 30 à 12 h 30

Comme annoncé dans le précédent compte rendu, l'assemblée générale ordinaire se tiendra en visio. La convocation sera envoyée dans les jours qui viennent.

Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir et envisager :

- votre participation au CA,
- une prise de notes pendant l'AG, qui servira de support à la rédaction du procès-verbal,
- toute idée ou engagement qui puisse servir les objectifs de l'association.

☛ pour pouvoir voter, pensez à vous mettre à jour de votre cotisation et à donner un pouvoir si vous ne pouvez pas y assister. (Voir convocation.)

### Offres de mission relayées par l'ACLF

Le CA s'interroge sur la façon actuelle de répercuter les offres de mission par mail auprès des adhérents, faute d'annuaire. Assez rapidement est abordée la question des tarifs.

Nous avons eu vent de réponses proposées à des prix *très* bas par des adhérents à des donneurs d'ouvrage dont l'association a relayé les offres de mission alors qu'il n'y avait pas de tarif fixé. Si on peut comprendre que certains alignent leur prix sur des offres plafonnées par le donneur d'ouvrage, comment interpréter que d'autres fassent des propositions à des prix inférieurs à un tarif horaire décent qui inclurait les cotisations sociales les plus basses et les frais de fonctionnement (assurance professionnelle, amortissement de leur matériel informatique, toner d'imprimante, etc.) ?

Nous souhaiterions que le point 6 du code de déontologie que signent les membres quand ils s'inscrivent à l'ACLF soit mieux pris en compte, car il participe à défendre la profession :

« Le correcteur veille à faire reconnaître la valeur de son travail en n'acceptant pas une rémunération trop basse, qui ne lui permettrait pas d'effectuer un travail de qualité. »

Toutefois, l'avantage d'un tarif déterminé par le donneur d'ouvrage évite que les intéressés proposent des tarifs inférieurs.

#### Que faire ?

Nous évoquons l'idée d'un tarif plancher, mais le risque de le voir rapidement se transformer en tarif plafond nous en dissuade ! De plus, il n'est pas légalement possible de s'entendre sur les prix (entrave à la concurrence).

Affiner la demande auprès du donneur d'ouvrage permettrait aux intéressés d'afficher leur professionnalisme, ce qui justifierait une offre à prix supérieur au tarif fixé ou permettrait de valoriser son parcours, une spécialité, l'expérience...

De toute évidence, u

ne réflexion devra être conduite collectivement sur la rémunération (en particulier celle des indépendants). Un bon chantier en perspective pour une future commission à créer avec des adhérents !

En attendant, sur cette question le CA vous propose de lire ou relire l'article de Danièle Bouilly, adhérente de la CGT, 2019

> [« Ne cédon pas aux sirènes de l'auto-entrepreneuriat »](#)

et de consulter la page du site

> <https://www.aclf.fr/MÉTIER/le-travail-du-correcteur>

#### Questionnaire crise sanitaire

Le site Actualitté a relayé le résultat du questionnaire sur la crise sanitaire sans même qu'on le lui ait demandé ! Il reprend d'ailleurs mot pour mot le contenu que nous avons diffusé auprès des adhérents.

—

Rappel

L'ACLF a envoyé en janvier à ses adhérents un questionnaire pour évaluer le retentissement de la crise sanitaire sur leur activité de 2020. (47 réponses obtenues.)

#### Enquête « Profession : correcteur »

Le rapport est en cours de relecture... après qu'il a été en cours de réécriture, d'écriture, d'analyse, de mise à plat des réponses. Nous apprécierions de disposer enfin de ce document pour l'AG, mais cela n'est pas garanti.

> le CA sollicitera quelques adhérents pour effectuer une dernière relecture avant une large diffusion.

#### Formations

##### Rencontres auteurs et correcteurs littéraires en visioconférence

Vous avez reçu récemment l'annonce de la première rencontre prévue le 10 juin à 17 h 30 en visio. Déjà trente inscrits !

Étienne, Isabelle et Laure se sont occupés de mettre au point ce cycle de rencontres, la problématique, l'intitulé, les communiqués de presse, le partenariat avec Fontaine O Livres... L'animatrice de ces rencontres, Sophie Quetteville, a consacré du temps à interroger la correctrice Édith Noublanche et à lire le livre de Franck Bouysse ; elle nous a remis un document préparatoire, qui préfigure la bonne qualité attendue de l'entretien.

On doit encore lancer les invitations à la presse, aux SRL, etc.

Se pose la question de l'enregistrement : qualité, conditions de diffusion, accord des auteurs et correcteur et correctrices, évaluation du risque que ce soit au détriment d'une participation en direct, souhait d'archiver ces enregistrements et de les diffuser ultérieurement, etc.

Nous préférons nous donner du temps pour y réfléchir.

---

Déjà trois membres de l'association sont volontaires pour prendre des notes pour le futur compte rendu de ces rencontres.

### **Enfin**

nous comptons sur votre présence lors de la prochaine AG. Et aussi sur vos propositions.

☛ **AG 2021 : le 19 juin à 10 h 30, en pantoufles ou sur votre balcon.**

Au mois prochain !

\*